

### MOSELLE

Le CALM – SOLIHA Moselle est une association d'utilité sociale sans but lucratif qui fait partie du 1<sup>er</sup> réseau associatif national au service de l'habitat (SOLIHA). Depuis 1952, il est le principal intervenant en Moselle en matière d'amélioration de l'habitat existant. Sa vingtaine de salariés assiste les ménages mosellans modestes, les propriétaires occupants, bailleurs et les copropriétaires dans leur démarche d'amélioration de leur logement. Il contribue à mettre en œuvre les politiques des collectivités en mobilisant les aides disponibles, grâce à des compétences spécifiques et un savoir-faire qui allie conseil, accompagnement, intervention sur le bâti et expertise départementale et régionale.

#### Missions :

Ce/cette professionnel(le) a en charge la réalisation d'études pré-opérationnelles et diagnostics multicritères en lien avec les copropriétés, le suivi de dispositifs Copropriétés (VOC, POPAC, AMO, ...) et l'animation d'opérations complexes (ORCOD, OPAH-CD, Plan de Sauvegarde, ...)

#### Profil requis :

De niveau BAC + 5 : urbanisme, architecture, géographie, aménagement du territoire, ...

Expérience dans le domaine de l'Habitat/Logement souhaitée.

Une expérience dans l'accompagnement des copropriétés serait un atout.

#### Compétences :

- Qualités relationnelles : écoute, disponibilité, curiosité et travail d'équipe
- Bonne connaissance de l'intervention pluridisciplinaire en copropriétés (juridique, technique, thermique, comptable, social, ...)
- Capacité à conduire des projets
- Bonne organisation, bonne gestion du stress et aisance à l'oral.

#### Conditions de travail :

Il (ou elle) travaille au siège de l'association avec des horaires fixes et réguliers (9h-12h/13h30-18h du lundi au jeudi et 9h-12h/13h30-17h30 le vendredi, fermé le dernier vendredi du mois l'après-midi) avec des déplacements sur le Département (permis B obligatoire, voitures de service) pour des visites sur site, manifestations, AG et réunions (ponctuellement en soirée) en lien avec les commanditaires et les organes de gestion des copropriétés (syndic, CS, ...)  
Poste télétravaillable 2 jours par semaine maximum (à partir de 18 mois d'ancienneté)

Le (ou la) salariée intégrera la cellule « Etudes et Copropriétés », composée d'une chargée de mission et de quatre chargées d'études, sous la responsabilité du Directeur.

#### Rémunération mensuelle brute :

Selon convention collective PACT et expérience

13<sup>ème</sup> mois, prime de vacances, tickets restaurant, frais kilométriques vélo, chèques vacances et participation à la mutuelle

**Les CV, lettres de motivation sont à adresser à :** Monsieur le Directeur du CALM – SOLIHA Moselle / 24 rue du Palais, BP 14 062, 57 040 METZ Cedex 1 ou par mail : [p.francois@soliha.fr](mailto:p.francois@soliha.fr)